



# Le pouvoir de l'humanité

Conseil des Délégués du Mouvement international  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

22-23 juin 2022, Genève (Suisse)

## Politique du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge relative aux réponses à apporter aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial

RAPPORT INTERIMAIRE

Mai 2022

**FR**

CD/22/19  
Original : anglais  
Pour information

Document établi par  
le Comité international de la Croix-Rouge et  
la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge  
en consultation avec les groupes de travail des domaines d'action prioritaires de la feuille de route

# RÉSUMÉ

En décembre 2019, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) a adopté une **série d'engagements** relatifs aux réponses à apporter aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial. Ces engagements sont énoncés dans la [résolution 2](#) de la XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Conférence internationale) et dans la [résolution 5](#) du Conseil des Délégués de 2019, laquelle contient la politique du Mouvement.

Le présent **rapport intérimaire** à l'attention du Conseil des Délégués de 2022 fait le point des progrès accomplis dans la réalisation des engagements adoptés et des ambitions exprimées. Il met en évidence les principales difficultés rencontrées pour atteindre les résultats attendus d'ici à 2023 et formule des recommandations visant à les surmonter. C'est un rapport à mi-parcours qui couvre les activités et les réalisations enregistrées en 2020 et 2021 et qui s'inscrit dans la perspective du Conseil des Délégués et de la XXXIV<sup>e</sup> Conférence internationale en 2023.

La politique et les résolutions ont été concrétisées dans une **feuille de route pour la mise en œuvre** qui définit six domaines d'action prioritaires et présente les réalisations et les résultats escomptés d'ici à 2023. Cinq groupes de travail ont été établis et continuent de mettre en œuvre des activités axées sur des domaines spécifiques de la santé mentale et du soutien psychosocial. Les domaines d'action 5 et 6 ont été fusionnés en raison de leur interdépendance. À la suite de l'adoption de la politique et des résolutions en 2019, l'objectif en 2020 était de simultanément **les diffuser et les faire connaître** à l'intérieur et à l'extérieur du Mouvement, et de définir et mettre au point la feuille de route. L'année 2020 a été marquée également par le début de la **pandémie de Covid-19**, qui a retardé l'élaboration de la feuille de route, les composantes du Mouvement centrant leur attention sur les réponses aux conséquences psychologiques de plus en plus négatives de cette crise. La santé mentale et le soutien psychologique dans les situations d'urgence restent une priorité.

Les cinq groupes de travail ont commencé leurs activités en 2021, une trentaine de Sociétés nationales et d'autres composantes du Mouvement participant à un ou plusieurs d'entre eux. Les groupes de travail offrent au Mouvement la possibilité de **mettre en commun les connaissances, les expériences et les enseignements tirés** des activités de santé mentale et de soutien psychosocial menées dans le monde, ce qui, de l'avis de leurs membres, a favorisé la collaboration et l'harmonisation et assuré une attention accrue à la santé mentale et au soutien psychosocial au niveau interne.

Les groupes de travail ont également entrepris d'élaborer un **éventail d'outils, de ressources et de supports de formation**, et à cette fin ont défini les éléments d'un cours de formation obligatoire au soutien psychosocial de base, établi un menu validé d'outils et de ressources pour soutenir les Sociétés nationales, couvrant notamment les évaluations, le suivi et l'évaluation et la recherche, et déterminé le contenu de la formation des responsables et dirigeants à la santé mentale et au bien-être psychosocial du personnel et des volontaires. Au cours des prochaines années, l'accent sera mis sur **le déploiement et la diffusion** des outils, des ressources et des formations, et plus particulièrement sur **l'intégration** de la santé mentale et du soutien psychosocial dans les méthodes de travail d'autres secteurs techniques et des systèmes et processus du Mouvement.

Il est primordial de financer une **structure de coordination et de leadership durable**. En 2022, des efforts seront déployés afin de faire participer **un plus grand nombre de Sociétés nationales et d'autres composantes du Mouvement** aux organes de coordination et de leadership et aux groupes de travail.

## 1) INTRODUCTION

La santé mentale et le bien-être psychosocial sont **essentiels à la survie, au rétablissement et au fonctionnement quotidien** des personnes touchées par les conflits armés, les catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence. Il est **amplement démontré** que les besoins non satisfaits en matière de santé mentale et de soutien psychosocial ont des effets négatifs graves et durables sur les plans humain, social et économique, qui touchent à la fois les individus, les communautés et des sociétés entières, et qu'il est essentiel de répondre à ces besoins, en particulier dans les situations de conflit armé, de catastrophe naturelle et autres situations d'urgence, pour parvenir à la couverture sanitaire universelle et réaliser les objectifs de développement durable.

En décembre 2019, le Mouvement a adopté une **série d'engagements** relatifs aux réponses à apporter aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial. Ces engagements sont énoncés dans la résolution 2 de la XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale et dans la résolution 5 du Conseil des Délégués de 2019, laquelle contient la politique du Mouvement. La politique s'applique aux trois composantes du Mouvement – les Sociétés nationales, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Les engagements ont été concrétisés dans une **feuille de route pour la mise en œuvre**, en vue de renforcer la réponse collective du Mouvement aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial conformément à la politique et aux résolutions. La feuille de route étaye une **approche stratégique et coordonnée** de la mise en œuvre et définit **six domaines d'action prioritaires**. Elle expose les principales activités que doivent mener les Sociétés nationales, la Fédération internationale, le CICR et le Mouvement dans son ensemble, et présente les réalisations et les résultats escomptés d'ici à 2023. Cinq groupes de travail ont été établis par un certain nombre de Sociétés nationales et d'autres composantes du Mouvement pour appuyer l'engagement commun du Mouvement en faveur de la mise en œuvre de la feuille de route. Les domaines d'action prioritaires 5 et 6 ont été fusionnés en raison de leur interdépendance.

L'illustration ci-dessous fait la synthèse des domaines d'action prioritaires et des résultats attendus des Sociétés nationales, du CICR, de la Fédération internationale et du Mouvement dans son ensemble d'ici à 2023.

## Domaines d'action prioritaires



Garantir un **soutien psychosocial de base** et intégrer la santé mentale et le soutien psychosocial dans tous les secteurs.



Élaborer une **approche holistique de la santé mentale et du soutien psychosocial** entre les composantes du Mouvement et en collaboration avec d'autres acteurs.



Protéger et favoriser la santé mentale et le bien-être psychosocial du **personnel et des volontaires**.



Démontrer l'**impact** des interventions liées à la santé mentale et au soutien psychosocial au moyen de la recherche, de données probantes, du suivi et de l'évaluation.



Renforcer la **mobilisation de ressources** pour la santé mentale et le soutien psychosocial dans l'action humanitaire.



Mobiliser un **appui politique** à la santé mentale et au soutien psychosocial dans les situations d'urgence aux niveaux mondial, régional et national.

## Résultats d'ici à 2023

Un soutien psychosocial de base est **assuré** dans les SN, à la Fédération et au CICR et les considérations liées à la santé mentale et au soutien psychosocial sont **intégrées** dans d'autres services humanitaires essentiels.

Dans tout le cadre du Mouvement pour la santé mentale et le soutien psychosocial, l'**accès** à des services de qualité a été **amélioré** dans des contextes opérationnels choisis.

Un **environnement de travail favorable et bienveillant** est établi et maintenu dans tout le Mouvement.

L'**impact** des interventions et des approches innovatrices en matière de santé mentale et de soutien psychosocial est **documenté** plus largement.

Des **ressources financières accrues** sont consacrées à la santé mentale et au soutien psychosocial.

Les **engagements** définis dans la résolution 2 sont **pris en compte** dans la politique nationale et internationale et dans les cadres juridiques.

## 2) CONTEXTE

L'idée d'élaborer un plan commun pour appuyer la mise en œuvre des résultats des réunions statutaires de 2019 a été présentée dès le début du projet, mais il n'existait pas de format ou de processus d'approbation précédent. La feuille de route a été mise au point conjointement par des Sociétés nationales par l'intermédiaire du groupe de référence du projet MOMENT<sup>1</sup>, la Fédération internationale et le CICR, sous la coordination du projet MOMENT. Approuvée par le comité directeur du projet MOMENT, la feuille de route a été accueillie de façon positive, bien qu'elle ne lie pas formellement les Sociétés nationales. Parmi elles, beaucoup se sont engagées à en soutenir la mise en œuvre, plus de 120 représentants de Sociétés nationales de toutes les régions participant aux cinq groupes de travail. Toutefois, le projet MOMENT a pris fin en 2020, et un comité directeur et un organe de coordination transitoires ont été établis aux côtés des groupes de travail, qui l'ont été en avril 2021, pour superviser et coordonner la mise en œuvre de la feuille de route. Le comité directeur est composé des Sociétés nationales du Danemark, de la Suède et du Liban, du CICR, de la Fédération internationale et du Centre de référence de la Fédération internationale pour le soutien psychosocial (Centre de référence). L'organe de coordination transitoire compte des membres issus de la Fédération internationale, du CICR et du Centre de référence de la Fédération internationale. Les deux organes poursuivront leurs activités au moins jusqu'à la fin de 2022.

<sup>1</sup> Projet du Mouvement sur les réponses à apporter aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial découlant des conflits armés, des catastrophes naturelles et autres situations d'urgence (MOMENT).

Ce **rapport à mi-parcours** couvre les activités et les réalisations enregistrées en 2020 et 2021 et s'inscrit dans la perspective du Conseil des Délégués et de la XXXIV<sup>e</sup> Conférence internationale en 2023. Il s'appuie sur les **cinq rapports intérimaires** des groupes de travail, le rapport d'évaluation du projet MOMENT, le [rapport conjoint Fédération internationale/CICR sur le Covid-19](#) et les rapports [2019](#) et [2021](#) sur les activités de santé mentale et de soutien psychosocial au sein du Mouvement.

### 3) ANALYSES / PROGRÈS

#### A) Progrès réalisés en 2020

##### **Diffusion de la politique (résolution du Conseil des Délégués) et de la résolution de la Conférence internationale**

Un kit de diffusion, comprenant de courtes vidéos animées et une série de diapositives présentant la politique, le cadre pour la santé mentale et le soutien psychosocial, la résolution de la Conférence internationale et la feuille de route, a été produit en anglais, en arabe, en espagnol et en français. Deux webinaires, qui ont réuni plus de 120 participants, ont été organisés avec succès afin de faire mieux connaître et comprendre la résolution de la Conférence internationale et la politique et d'appuyer le déploiement de la feuille de route dans les années à venir. Des webinaires en arabe, en espagnol et en français, organisés sur le même modèle et le même thème, ont été tenus en 2021. Tous les supports de diffusion, y compris les enregistrements des webinaires, sont disponibles sur le site [web](#) du Centre de référence de la Fédération internationale.

##### **Réponse à la pandémie de Covid-19 et initiatives de sensibilisation de haut niveau**

La pandémie de Covid-19 a eu des effets particulièrement néfastes sur la santé mentale et le bien-être psychosocial des communautés du monde entier, celles-ci nourrissant des sentiments d'inquiétude et de crainte à l'idée de perdre des êtres chers ou de tomber malades alors que les systèmes de santé et de protection sociale étaient surchargés. Ces inquiétudes sont toujours vives. En conséquence, les composantes du Mouvement ont consacré une grande partie de l'année 2020 à la réponse immédiate à la pandémie, ce qui a retardé l'élaboration de la feuille de route, mais aussi ouvert la voie à un renforcement de l'attention portée à la santé mentale et au soutien psychosocial. Durant l'automne 2020, les directions du CICR et de la Fédération internationale ont participé à plusieurs événements de haut niveau et publié le [rapport conjoint](#) « *The greatest need was to be listened to* »: *The importance of mental health and psychosocial support during COVID-19*.

#### B) Progrès réalisés en 2021

La réalisation la plus marquante depuis que la résolution et la politique ont été adoptées en 2019 a été la large mobilisation des composantes du Mouvement dans le monde, qui se sont attachées à collaborer, à mettre en commun des connaissances et des idées et à prendre des mesures pour renforcer la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence.

À la fin de l'année 2021, 47 Sociétés nationales et d'autres composantes du Mouvement avaient participé aux activités d'un ou de plusieurs groupes de travail, ce qui a eu pour effet de garantir l'impact de ces activités sur les organisations et les communautés partout dans le monde. Si la pandémie de Covid-19 a continué de perturber les activités des groupes de travail, elle a aussi clairement montré qu'il est nécessaire de soutenir et de renforcer l'attention portée à la santé mentale et au soutien psychosocial dans les situations d'urgence, permettant ainsi aux membres de demander avec insistance que des ressources accrues soient consacrées à ce domaine et que davantage d'interventions d'urgence du Mouvement comprennent un volet santé mentale et soutien psychosocial.

**Domaine d'action prioritaire 1 : Garantir un soutien psychosocial de base et intégrer la santé mentale et le soutien psychosocial dans tous les secteurs**

Le groupe de travail chargé du domaine d'action prioritaire 1 a pour but de garantir que toutes les composantes du Mouvement assurent un soutien psychosocial de base. Il s'agit notamment de veiller à ce que les Sociétés nationales/les composantes du Mouvement soient en mesure d'évaluer les besoins, d'orienter les personnes, et de sensibiliser à tout ce qui a trait au cadre du Mouvement pour la santé mentale et le soutien psychosocial. En outre, le groupe de travail s'attache à faire en sorte que la santé mentale et le soutien psychosocial soient intégrés dans d'autres secteurs.

Le groupe de travail a réussi à définir les critères minimums et les composantes de la formation au soutien psychosocial de base, d'une durée de 30 à 60 minutes. Les composantes de base sont la sensibilisation aux techniques d'écoute active, de communication positive et de soin de soi. Un menu des ressources existantes en matière de formation de base a été constitué et diffusé. En 2022, l'accent sera mis sur l'intérêt de rendre obligatoire, pour toutes les composantes du Mouvement, la formation de base à la santé mentale et au soutien psychosocial.

De plus, le groupe de travail a compilé et validé les évaluations relatives à la santé mentale et au soutien psychosocial existantes, les outils de suivi et d'évaluation et les plans de préparation des partenaires du Mouvement et d'autres institutions internationales. Le menu des outils et des ressources a ensuite été communiqué aux partenaires du réseau de la santé mentale et du soutien psychosocial. En 2022, l'accent sera mis sur l'intégration des options du menu dans les outils existants.

**Domaine d'action prioritaire 2 : Élaborer une approche holistique de la santé mentale et du soutien psychosocial entre les composantes du Mouvement et en collaboration avec d'autres acteurs dans six contextes prioritaires**

Le groupe de travail chargé du domaine d'action prioritaire 2 s'emploie à renforcer la collaboration et la coordination entre les composantes du Mouvement dans six contextes prioritaires. Il s'agit notamment de garantir la collaboration entre les Sociétés nationales, la Fédération internationale et le CICR en matière d'évaluation des besoins, de mise en place d'activités de santé mentale et de soutien psychosocial, d'orientation des personnes et de sensibilisation à l'ensemble du [cadre du Mouvement pour la santé mentale et le soutien psychosocial](#).

Le groupe de travail a défini six contextes prioritaires. Quatre concernent des pays – Yémen, Syrie, Iraq et Ukraine – et deux sont thématiques – Covid-19 Colombie et soutien par les pairs dans le cadre de la pandémie. Les acteurs de chaque contexte ont élaboré et présenté les activités qu'ils mènent à chacun des niveaux du modèle pyramidal du cadre du Mouvement pour la santé mentale et le soutien psychosocial. En 2020 et jusqu'en novembre 2021, les enseignements tirés et les défis liés à la collaboration entre les composantes du Mouvement dans les domaines prioritaires ont fait l'objet de présentations, suivies de discussions. Des réunions techniques, où des questions thématiques (à déterminer) seront examinées, sont prévues pour chaque contexte en 2022.

**Domaine d'action prioritaire 3 : Protéger et favoriser la santé mentale et le bien-être psychosocial du personnel et des volontaires**

Le groupe de travail chargé du domaine d'action prioritaire 3 s'efforce de garantir que la santé mentale et le bien-être psychosocial du personnel et des volontaires sont reconnus comme une priorité dans l'ensemble du Mouvement, que les systèmes nécessaires sont établis à cette fin et que les responsables et les dirigeants ont les connaissances et les compétences requises pour soutenir ces efforts.

Le groupe de travail a entrepris de définir, de sélectionner et d'approuver les méthodes de formation et les ressources nécessaires pour former les responsables et les dirigeants et mettre au point le contenu des formations. Des messages clés ont été élaborés pour contribuer à garantir l'engagement des organes de leadership et de direction du Mouvement envers la promotion de la santé mentale et du bien-être psychosocial du personnel et des volontaires. En 2022, l'accent sera mis sur la diffusion des messages clés, l'adoption et le développement de supports/ressources de formation des responsables et des dirigeants des Sociétés nationales, de la Fédération internationale et du CICR, et la sensibilisation à la nécessité de considérer le bien-être du personnel et des volontaires comme une priorité dans l'ensemble du Mouvement.

#### **Domaine d'action prioritaire 4 : Démontrer l'impact des interventions liées à la santé mentale et au soutien psychosocial au moyen de la recherche, de données probantes, du suivi et de l'évaluation**

Le résultat global attendu du groupe de travail chargé du domaine d'action prioritaire 4 est que l'impact des activités de santé mentale et de soutien psychosocial ainsi que les approches prometteuses soient documentés et diffusés plus largement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Mouvement. Le groupe de travail s'emploie à aider le Mouvement à recueillir des exemples de suivi, d'évaluation et de recherche.

Le groupe de travail a commencé à recenser les orientations existantes afin d'aider les spécialistes à engager des recherches opérationnelles qui contribueront à garantir que les acteurs documentent l'impact de leurs activités de santé mentale et de soutien psychosocial. Simultanément, il a commencé à collecter des exemples d'initiatives de suivi et d'évaluation de haute qualité au sein du Mouvement, une tâche qui sera poursuivie en 2022 et 2023 en même temps que les efforts visant à faire plus largement connaître les initiatives de suivi et d'évaluation.

Des liens ont été établis avec des groupes de coordination de la recherche existants (par exemple, le Consortium de la recherche de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (CR3) et le Réseau Croix-Rouge et Croissant-Rouge de recherche sur la santé mentale et le soutien psychosocial), qui seront utilisés activement pour collecter et diffuser des informations sur les initiatives de suivi et d'évaluation.

#### **Domaines d'action prioritaires 5 et 6 : Renforcer la mobilisation de ressources pour la santé mentale et le soutien psychosocial dans l'action humanitaire et mobiliser un appui politique à la santé mentale et au soutien psychosocial**

Les groupes de travail chargés des domaines d'action prioritaires 5 et 6 ont été fusionnés en raison de l'interdépendance de ces deux domaines. Le groupe de travail s'emploie à faire en sorte que davantage de ressources soient allouées aux réponses à apporter aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial et à mener des activités de sensibilisation à la santé mentale et au bien-être psychosocial, en tant que priorité humanitaire et de santé aux niveaux mondial, régional et national.

Une priorité clé en 2021 a été de déterminer la situation de référence du Mouvement et de formuler des orientations stratégiques concernant l'augmentation requise des ressources, le positionnement en matière de sensibilisation et la participation à des forums consacrés à la définition de normes et de politiques stratégiques. Cela a inclus l'élaboration d'une stratégie relative à la mobilisation de ressources et d'un plan de diplomatie humanitaire fixant les principales priorités et les mesures à prendre pour atteindre les résultats escomptés. En outre, trois séries de messages clés ont été mises au point à l'usage du CICR, de la Fédération internationale et des Sociétés nationales dans leur dialogue avec les parties prenantes internes et/ou externes.

Le troisième Sommet ministériel mondial sur la santé mentale, qui s'est tenu en France en octobre 2021, a constitué une importante plateforme de sensibilisation. Le Mouvement y était représenté et a contribué à mettre en relief les messages clés en faveur de la santé mentale et du soutien psychosocial. Le groupe de travail continuera, tout au long de 2022, à coordonner la participation, à promouvoir la mobilisation de ressources et à mener des activités de sensibilisation à la santé mentale et au soutien psychosocial dans les événements liés au Mouvement et auprès de diverses parties prenantes.

### C) Défis et opportunités

**L'absence de structure de leadership et de coordination durable** a constitué un défi majeur en 2021 ; un organe transitoire de coordination a été mis en place fin 2020. L'absence de structure durable a eu une incidence négative sur la capacité de prendre des décisions stratégiques au sujet de la feuille de route et d'assurer une coordination et un soutien aux groupes de travail. Fin 2021, le CICR, la Fédération internationale, le Centre de référence de la Fédération internationale, la Croix-Rouge danoise et la Croix-Rouge suédoise ont exprimé leur ferme volonté de consacrer une année supplémentaire au renforcement de la structure de leadership et de coordination. En outre, ils ont entrepris de définir un engagement de long terme en matière de leadership et de coordination aux fins du renforcement de la santé mentale et du soutien psychosocial dans l'ensemble du Mouvement au-delà de 2023.

En 2021, plusieurs groupes de travail ont attiré l'attention sur le manque **de financement et de ressources**. Celui-ci concerne tant la structure de coordination de la feuille de route que les groupes de travail, qui ont du mal à prendre de l'envergure faute de ressources (humaines) autres que le temps que leurs membres leur consacrent à titre volontaire. La participation a été irrégulière au sein de plusieurs groupes. Fin 2021, la Croix-Rouge danoise, la Croix-Rouge suédoise, le CICR, la Fédération internationale et le Centre de référence de la Fédération internationale se sont engagés à financer l'organe transitoire de coordination et les budgets des groupes de travail pour 2022, et à rechercher de nouvelles possibilités de financement.

Les difficultés rencontrées pour faire participer un large éventail de Sociétés nationales et de composantes du Mouvement de toutes les **régions**, en raison des **différences de fuseaux horaires et de langues**, constituent le défi le plus souvent mentionné par les groupes de travail. Certains ont choisi d'organiser des réunions identiques dans différents fuseaux horaires afin de favoriser une large participation, mais l'absence de services d'interprétation reste un problème, les groupes de travail s'en remettant souvent à la disponibilité de leurs co-chefs de file ou d'autres membres pour assurer la traduction.

L'absence de **plateforme en ligne de mise en commun et de diffusion** des ressources et des outils signifie que des acteurs à l'intérieur et à l'extérieur du Mouvement n'ont pas aisément accès à une grande partie des travaux menés. Elle a en outre entravé la création de synergies fortes entre les groupes de travail, ce qui a conduit à des déficits d'information et de collaboration. Le lancement d'une plateforme en ligne est une priorité pour 2022.

### D) Prochaines étapes

Les principales composantes du Mouvement concernées ont affecté des ressources humaines et des fonds à l'organe transitoire de coordination et aux budgets des groupes de travail pour 2022. De plus, les co-chefs de file des groupes de travail en 2021 se sont engagés à soutenir et à coordonner, pendant une année supplémentaire, les efforts déployés par les Sociétés nationales et les autres composantes du Mouvement pour concrétiser les six domaines d'action prioritaires. Une fois que les outils et ressources auront été définis et développés dans chacun des domaines prioritaires de la feuille de route, ils seront **déployés et diffusés** par les groupes de travail dans tout le Mouvement, et intégrés dans d'autres domaines techniques au cours des prochaines années.



Malgré l'élan donné par l'adoption des importants engagements en matière de santé mentale et de soutien psychosocial, des difficultés et des risques considérables, liés à la structure transitoire actuelle, en compromettent la mise en œuvre. Ces difficultés et risques vont d'un leadership et d'une coordination manquant de dynamisme à un financement et une représentation insuffisants. La réalisation des engagements du Mouvement en matière de santé mentale et de soutien psychosocial dépend d'un modèle de leadership et de coordination représentatif et durable à l'échelle du Mouvement qui puisse en garantir la mise en œuvre. Un modèle commun de leadership et de coordination est donc proposé pour régir et coordonner la mise en œuvre de la feuille de route. Il comprend un **groupe chargé du leadership, un groupe de mise en œuvre et une plateforme du Mouvement pour la santé mentale et le soutien psychosocial**. Le groupe chargé du leadership et le groupe de mise en œuvre seront établis par étapes en 2022, et un processus parallèle sera mené pour transformer l'actuel Centre de référence de la Fédération internationale en une plateforme conjointe du Mouvement pour la santé mentale et le soutien psychosocial.

#### 4) MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

Le suivi de la mise en œuvre des activités prévues au titre de la feuille de route aux fins de la réalisation des engagements énoncés dans la politique et les résolutions est assuré par les membres des groupes de travail et l'organe transitoire de coordination. Le présent rapport intérimaire sera suivi d'un rapport final, qui sera présenté au Conseil des Délégués de 2023. Des enquêtes sur la santé mentale et le soutien psychosocial ont été menées à l'échelle du Mouvement en 2019 et 2021 et seront complétées en 2023 par une enquête finale visant à documenter les progrès accomplis dans l'ensemble du Mouvement.

En décembre 2021, l'organe transitoire de coordination a organisé, avec le soutien des Sociétés nationales britannique, danoise et suédoise, un **atelier du Mouvement sur l'état de la situation** en vue de faire le point et de discuter des progrès accomplis dans la réalisation des engagements du Mouvement en matière de santé mentale et de soutien psychosocial depuis les réunions statutaires de 2019, l'accent étant mis sur la mise en œuvre de la feuille de route. Du fait de la pandémie, seules quelques personnes (20) se sont réunies en présentiel à Malmö (Suède), mais plus de 60 autres ont participé en ligne aux séances.

Dans le cadre de l'atelier, une table ronde de haut niveau en ligne a été tenue pour débattre de la manière dont les responsables et les dirigeants peuvent soutenir et promouvoir la mise en œuvre de la feuille de route. La table ronde a donné aux dirigeants et hauts responsables une occasion de repérer les lacunes, d'évaluer les progrès et de présenter les priorités pour la mise en œuvre de la feuille de route. L'accent a été mis sur deux domaines d'action prioritaires dans lesquels les responsables et les dirigeants ont un rôle important à jouer :

- 1) garantir qu'un niveau de base de santé mentale et de soutien psychosocial est intégré dans tous les secteurs ;
- 2) protéger et favoriser la santé mentale et le bien-être psychosocial du personnel et des volontaires.

#### **Enquête à l'échelle du Mouvement sur la santé mentale et le soutien psychosocial en 2021**

La première enquête à l'échelle du Mouvement sur la santé mentale et le soutien psychosocial a été conduite en 2019 et a constitué un diagnostic de départ au regard duquel mesurer et évaluer les progrès dans la concrétisation et la mise en œuvre de la politique et des résolutions. Une enquête de mi-parcours effectuée en 2021 a donné des informations

sur les progrès accomplis et les améliorations à apporter en matière de santé mentale et soutien psychosocial dans l'ensemble du Mouvement.

### Situation en 2021



**88 000**

personnes formées aux premiers secours psychologiques en 2021



**40 000**

personnes formées au soutien psychosocial de base en 2021



**~90 %**

des composantes du Mouvement fournissent des services de santé mentale et soutien psychosocial dans les situations d'urgence



**76 %**

des composantes du Mouvement considèrent que les ressources financières limitées sont un problème

### Évolution

**+100 %**

**+100 %**

**+0 %**

**-10 %**

Les résultats montrent une tendance positive, indiquant que, de plus en plus, les composantes du Mouvement fournissent des services de santé mentale et de soutien psychosocial dans les situations d'urgence et sont à même d'orienter les personnes vers des services spécialisés, et que la majorité d'entre elles envisagent d'étendre leurs activités dans ces domaines. Toutefois, en 2019 et en 2021, le manque de financement est considéré comme le problème le plus important. Les données de l'enquête révèlent également une augmentation marquée du nombre de psychologues et de travailleurs sociaux au sein du Mouvement et un doublement du nombre de membres du personnel et de volontaires formés aux premiers secours psychologiques.

Le graphique illustre certaines des conclusions de l'enquête menée en 2021.

## Conclusion et recommandations

En décembre 2019, le Mouvement a adopté une série d'engagements relatifs aux réponses à apporter aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial. Ces engagements ont été concrétisés dans une feuille de route pour la mise en œuvre, et cinq groupes de travail ont été chargés de renforcer la santé mentale et le soutien psychosocial au sein du Mouvement d'ici à 2023.

Le présent rapport montre que **d'importants progrès** ont été accomplis concernant le renforcement de l'action du Mouvement en matière de santé mentale et de soutien psychosocial dans les situations d'urgence depuis que la politique et les résolutions ont été adoptées. La concrétisation des engagements dans la feuille de route et la création des cinq groupes de travail offrent une base solide sur laquelle asseoir les efforts visant à concentrer davantage l'attention de l'ensemble du Mouvement sur la santé mentale et le soutien psychosocial.

La feuille de route est ambitieuse en ce qu'elle tente d'accroître l'attention portée à la santé mentale et au soutien psychosocial dans un large éventail de domaines de travail, dans lesquels il est souvent nécessaire de coopérer avec des organisations et des acteurs extérieurs au champ des activités du Mouvement liées à la santé mentale et au soutien psychosocial, un domaine qui a besoin du soutien continu de toutes les composantes du Mouvement.

Un total de 47 Sociétés nationales et plusieurs autres composantes du Mouvement ont contribué aux activités des groupes de travail, et une ambition forte est d'en faire participer **encore davantage** au cours des prochaines années. Les groupes de travail ont élaboré et compilé divers outils, ressources et définitions pour appuyer les activités du Mouvement en matière de santé mentale et de soutien psychosocial, et facilité les échanges

d'enseignements tirés et d'expériences entre les composantes du Mouvement dans le monde.

Au cours des prochaines années, les groupes de travail continueront de garantir une **collaboration** et des échanges de connaissances **accrus** au sein du Mouvement, et **déployeront et diffuseront** les outils, supports de formation et ressources qui ont été élaborés.

Le rapport montre qu'il est nécessaire d'établir et de financer une **plateforme durable de leadership et de communication et une structure de mise en œuvre** pour appuyer et coordonner les activités prévues dans la feuille de route. Les premières mesures ont été prises à cette fin et constitueront une priorité en 2022.

Enfin, il est recommandé d'inscrire un point relatif aux résolutions et à la politique relatives aux réponses à apporter aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial à **l'ordre du jour du Conseil des Délégués et à celui de la Conférence internationale de 2023**.